



La Charente-Maritime, 2e destination touristique en France pour la 3e année consécutive

jeudi 26 juillet 2012, par [lpe](#)

"Etre le deuxième département touristique de France est une grande fierté bien sûr mais nous donne aussi des responsabilités importantes" déclarait récemment Stéphane Villain, Vice-Président du Conseil général, Président de Charente-Maritime Tourisme.

Le tourisme est en effet la première ressource économique du département ; il représente 74% de l'économie touristique en Poitou-Charentes (1,6 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 3500 entreprises et 9% de l'emploi salarié). Malgré des atouts naturels évidents, ce territoire doit sans cesse investir pour poursuivre cette performance ; ainsi, en 2012, 30 millions d'euros seront consacrés par le Conseil général à travers ses fonds d'aide aux petites communes, aux plans nautiques, aux activités culturelles, à l'entretien, ou à la création d'infrastructures notamment.

Les principaux sites visités dans le département sont :

- l'aquarium de La Rochelle
- le zoo de La Palmyre
- le chantier de l'Hermione
- le phare de Chassiron
- le phare des baleines
- le centre international de la mer
- les tours de La Rochelle
- la halle aux vivres de Brouage
- le [petit train de Saint Trojan](#)

Une notion forte de développement durable

Un sondage réalisé par le Cabinet Protourisme révèle que 65% des Charentais-Maritimes estiment que le tourisme dans leur département permet de mieux protéger et mettre en valeur l'environnement et le cadre de vie.

En parallèle de ce constat et toujours dans le domaine du développement durable, la Charente-Maritime est actuellement le 1er département de France pour le label Tourisme & Handicap avec 250 sites labellisés.

Enfin, les Pôles nature, au nombre de 14 dans le département offrent chaque année à plus de 300 000 visiteurs des paysages et une faune préservés. A noter que le Conservatoire du Littoral est implanté à Rochefort tout comme la [Ligue pour la protection des oiseaux](#).



Ce titre de 2^e destination touristique de l'hexagone confirmé par une étude TNS SOFRES Ministère du Tourisme en 2011, met aussi en évidence le fait que l'écart avec le Var, première destination touristique, se réduit (3% de parts de marché national pour la Charente-Maritime, contre 3,3% pour le Var qui recule de 0,3%).

Par ailleurs, rappelons que le Guide Lonely Planet a récemment classé Poitou-Charentes parmi les 10 régions du monde les plus tendance !

Toutes les informations : www.en-charente-maritime.com